

## DECOMPTE D'INVESTISSEMENT

### 3.4 Phase de concours de projets nouvelles infrastructures communales, Ependes

En décembre 2023, sur la base des différentes présentations effectuées durant l'année et tenant compte du résultat des études évoquées précédemment, le Conseil communal a soumis à l'approbation de l'Assemblée communale le projet de réaliser un concours d'architecture à un degré visant à la réalisation d'un projet de halle polyvalente double, d'abris PC, d'une cuisine et de locaux de rencontres. Le programme devait également tenir compte de l'aménagement d'un couvert attenant au bâtiment principal et d'un espace libre important permettant la pratique du sport en extérieur et l'organisation de manifestations.

Le résultat de ce concours a été dévoilé au mois d'août dernier et le projet lauréat est celui proposé par le bureau Translocal Architecture de Berne. Un état d'avancement du projet a été donné lors de l'assemblée communale extraordinaire du 28 octobre dernier.

	Budget	Compte	Diff
<b>Honoraires</b>	78'000.00 CHF	112'609.25 CHF	
<b>Prix concurrents</b>	175'000.00 CHF	156'745.00 CHF	
<b>Frais de reproduction et d'exposition</b>	13'000.00 CHF	10'854.70 CHF	
<b>Réalisation maquettes</b>	16'000.00 CHF	20'555.20 CHF	
<b>Divers et imprévus</b>	18'000.00 CHF	5'488.85 CHF	
<b>Total</b>	<b>300'000.00 CHF</b>	<b>306'253.00 CHF</b>	<b>+2.1%</b>

Pour la commune de Bois-d'Amont et le jury désigné pour le concours d'architecture, ce fût une grande chance de pouvoir sélectionner un lauréat parmi les cinquante dossiers complets retenus. Cet engouement pour notre projet n'était pas attendu, le budget prévoyait d'en avoir quarante. Ceci induit un nombre d'heures supérieur pour les membres du jury et des coûts directs (maquettes notamment) plus importants.

Le compte d'investissement présente des charges pour CHF 306'253.00. L'investissement total est donc supérieur de CHF 6'253.00 par rapport au budget.

Des informations complémentaires concernant cet investissement et le décompte y relatif seront donnés lors de l'assemblée communale du 9 décembre prochain.

Arconciel, 9 décembre 2024